

Cisse ma commune

BULLETIN MUNICIPAL

n° 125 - juillet 2022
cisse.fr

**Conseil Municipal Jeunes :
pour nous, être élu·e·s
c'est quoi ?**



RESTONS INFORMÉS...

Agenda fêtes & manifestations

Les manifestations concernant le second semestre 2022 sont les suivantes au moment de la parution de ce bulletin.

Pensez à consulter régulièrement le site internet cisse.fr, la page Facebook @MairieCisse ou le panneau lumineux situé aux abords de la Mairie.

19 août	Concert en nos villages Église
3 sept.	Fête communale Plan de St Maur
11 sept.	Vide grenier FEPS Plan de St Maur
1 ^{er} oct.	Loto SPA Salle polyvalente
22 oct.	Troc Plantes Association Défense Environnement Cissé Salle polyvalente (Foyer)
12 nov.	Loto Foot / Pétanque Salle polyvalente
19-20 nov.	Représentation TTP « Vacances de rêve » Salle polyvalente
26-27 nov.	Salon zéro déchet Communauté de Communes du Haut-Poitou Salle polyvalente
2-3-4 déc.	Téléthon Salle polyvalente
9 déc.	Arbre de Noël de la danse, Et, Vie ! Danse... Salle polyvalente

@Mairiecisse sur Facebook

Retrouvez toutes les actualités et les informations utiles de la commune. Abonnez-vous et n'hésitez pas à partager !



Site internet
cisse.fr

Messages « illiWap »

La commune de Cissé diffuse régulièrement via *illiwap* des **messages d'utilité locale et citoyenne** ainsi que des alertes ou mesures de vigilance. Ces informations sont relayées sur le site cisse.fr.



À la une...



■ LE POINT SUR...

Un **Conseiller Numérique** disponible pour vous aider à prendre en main ordinateur, tablette ou téléphone portable.

■ VIE ASSOCIATIVE

Une journée de l'Europe sous le soleil – les Amis de l'Europe en visite chez Cérience / Jouffray Drillault.



■ AU CŒUR DE CISSÉ

Les 11 élus du conseil municipal jeunes (CMJ) sont accompagnés par leurs pairs et innovent pour conduire leurs projets ensemble.





Bulletin Municipal

N°125 - juillet 2022

CONSEILS MUNICIPAUX

25 janvier • 7 mars • 31 mars • 28 avril • 22 juin

COMMISSIONS

Commission Voirie • Commission Bâtiments Patrimoine et Éclairage public • Commission Finances - Budgets

LE POINT SUR...

France Rénov • Conseiller numérique France Services • Les services techniques • Téléthon 2022 • Horaires des déchèteries • Indélicatesse et irrespect de l'environnement

VIE ASSOCIATIVE

Les amis de l'Europe • 8 femmes sur les planches • Le Foyer d'Éducation Populaire et Sportive • Club informatique • Le gala de danse enfin de retour

AU CŒUR DE CISSÉ

Mutation de Stéphane Poussade • Séniors et paniers garnis • Commémoration du 8 mai • La solidarité des agents municipaux • La retraite de plusieurs agents • Chantiers jeunes • Le Conseil Municipal Jeunes

Cisséennes,
Cisséens,

Deux ans de vie marqués par les contraintes liées à la limitation de la propagation du virus de la COVID-19 c'est une rude épreuve subie par tous et notamment par les jeunes sensibles à l'absence de communication car, en effet les liens se sont distendus et il était nécessaire que la vie reprenne un cours normal. Maintenant ce sont d'autres types de difficultés d'ordre économique qui viennent perturber la vie de chacun.

Mais c'est sans compter sur la capacité d'adaptation insoupçonnée de chacun d'entre nous, prêt à rebondir devant les difficultés. Et pour preuve, nombreux sont ceux qui se sont évadés durant les congés d'hiver et de printemps. Donc chacun a pu retrouver son rythme normal de travail et le chemin des associations pour renouer avec les activités sportives, culturelles ou ludiques, lieux de convivialité et d'échanges.

Cissé, commune impliquée dans la Charte des Communes Rurales d'Europe, n'avait plus que des contacts épistolaires avec ses communes sœurs. Voilà que les échanges sont relancés au grand bonheur des jeunes avides de se retrouver. Fin avril, une délégation de quatre jeunes est allée à Cashel en Irlande pour quatre jours. À la mi-juillet, ce sera huit Cisséens dont quatre jeunes qui participeront à la fête européenne à Bienvenida en Espagne. Puis en septembre, toutes les communes délègueront deux jeunes représentants pour un colloque à Ockelbo en Suède. Tout un cortège de rencontres qui s'annonce convivial.

Et notre conseil municipal jeunes lui aussi a été touché, car il a fallu attendre décembre 2021 pour assurer son élection et le printemps suivant pour commencer les réunions sous la houlette des animateurs. Ces 11 jeunes élus par leurs pairs sont venus se présenter au cours d'une séance du conseil et ont reçu leur diplôme de conseiller accompagné de plusieurs objets symboliques. À eux maintenant de prévoir des aménagements et des activités qui leur paraissent importantes pour notre commune.

Enfin les beaux jours ensoleillés permettent d'envisager les vacances. Je souhaite à chacun d'entre vous un bel été plein d'échanges et de découvertes de nos belles régions françaises, car il ne faut jamais baisser les bras et savoir saisir les opportunités.

Le Maire
Annette SAVIN

Bien cordialement.



Séance du 27 janvier

1. Opérations foncières

Acquisition de parcelles : la parcelle AM n°93 d'une superficie de 282 m² située à proximité du bassin d'orage de Lonchard est proposée à la vente pour un prix de 3 000 € à charge pour la commune de l'acte notarié et du bornage éventuel. Le Conseil décide son acquisition.

Dossiers de demande de subventions : un programme de travaux en vue de la sécurisation et l'accessibilité de la voirie a été détaillé. Une demande de subventions (DETR et ACTIV 3) est acceptée par le conseil municipal pour :

- Place des Demoiselles, avec un cheminement piétons matérialisé et un stabilisé pour un montant de 18 374,87 €.
- Rues de Saint-Maur et de la Gannerie, pour un cheminement piétons, des bandes cyclables matérialisées au sol et des entrées de propriétés pour un montant 158 379,10 €.
- La rue Camille Nicault, pour un aménagement sur la totalité de la longueur et un cheminement piéton sur la 1^{re} tranche 77 521,84 €.

Aménagement du jardin de l'amitié européenne : ce vaste jardin manque de visibilité et de fréquentation. Le conseil a décidé son réaménagement et a confié au bureau d'étude Abscisse Géo Conseils une étude.

Des espaces de jeux, un théâtre de verdure, une agora centrale avec un kiosque, une dépression destinée à la biodiversité, des tables et des bancs y seront implantés. Des essences végétales seront choisies pour agrémenter l'en-

semble. La Charte des communes rurales d'Europe sera matérialisée par différents totems. Le montant de ces équipements s'élève à 301 475 €.

Le conseil accepte ce projet de dépôt de demandes de subvention auprès de l'État, la Région, l'Europe et le Département.

2. Bâtiments

Le conseil sollicite le dépôt de demandes de subvention, pour les travaux suivants :

Pose de panneaux photovoltaïques : l'installation de panneaux sur la toiture de la salle Michel Bouchet va permettre la production d'électricité qui sera revendue compte tenu de la consommation modérée du site. Le montant des travaux est d'une valeur de 132 650 €.

Programme patrimoine 2022 : le montant de la réfection des toitures des bâtiments annexes de l'ancienne poste ainsi que la réfection de la prison s'élèvent à 79 327 €.

Programme dans les bâtiments scolaires : des ravalements de façades, des changements d'huisseries sont nécessaires pour assurer les économies d'énergie et améliorer le confort des élèves. Ces travaux d'un montant de 36 511,32 € sont votés par le conseil avec une demande de subventions.

3. Personnel municipal

Un débat est ouvert laissant la libre expression de chacun sur le sujet de la protection sociale complémentaire prévoyance de ses agents. En 2023, une réflexion sera menée sur l'évolution de cette participation en corrélation avec le Centre de Gestion qui pourra faire des propositions de contrats groupés.

4. Questions diverses

Motion sur l'aménagement de l'axe Bressuire-Poitiers-Limoges : après lecture du texte et l'absence d'études techniques, le conseil n'est pas en mesure de se prononcer.

Commission environnement : l'éco-pâturage avait été envisagé pour soulager le travail des agents. Des contacts ont été pris avec deux structures. Après étude, on s'aperçoit que les animaux mis à disposition nécessitent le passage journalier d'un agent ainsi qu'un suivi pendant les week-ends entraînant la mise en place d'astreintes, donc une surcharge de travail. Les lagunes pressenties pour les accueillir demandent aussi la réfection de leur clôture. Compte-tenu des difficultés rencontrées, le conseil décide de surseoir à cette opération.

Élections et dates : élections présidentielles (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin).

Communauté de communes :

- Réduction des déchets : une opération est menée auprès de 16 familles volontaires dont une de Cissé.
- Le bureau a découvert le DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) qui a soulevé plusieurs questions notamment sur la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), les programmes divers d'investissement, puis le problème des nouvelles directives d'apprentissage de la natation et le local Tupperware. Au prochain conseil communautaire seront aussi abordées les questions relatives aux tarifs d'entrée des piscines, à l'épicerie sociale de Neuville, au débat sur la protection sociale, à la création d'emplois et aux demandes de subventions.

Séance du 7 mars

1. Acquisition foncière

Afin de favoriser le cheminement doux, la commune a décidé de créer une voie piétonne reliant Lonchard à la Croix de Mission. Pour ce faire l'acquisition d'une bande de terre de 660 m sur 4,5 m de large

est nécessaire. Le conseil vote une somme de 3 000 € pour l'achat de 3 000 m² aux trois propriétaires concernés.

2. Adhésion à la FDGDON

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) est une

association qui œuvre pour la lutte contre certains nuisibles dont les frelons asiatiques. L'adhésion à cette association permet aux habitants de bénéficier d'un tarif préférentiel de 97 € pour la destruction des nids. Le conseil décide de verser la cotisation de 200 €.



3. Financement d'une formation numérique au service des langues

Dans le cadre de l'enseignement de l'anglais à l'école, les enseignants de l'école de Cissé peuvent bénéficier d'une formation. La commune est bénéficiaire d'une bourse Erasmus de 23 200 € destinée à payer les frais engagés pour cette formation. Quatre enseignantes de Cissé iront à Malte pendant les vacances de printemps. La commune s'engage à payer les frais de voyage et de restauration, somme prise sur le montant de la bourse. Le conseil adopte cette proposition.

4. Attribution crédits scolaires

Le conseil propose de reconduire les crédits de fonctionnement dédiés aux écoles soit 95 € par enfant en élémentaire et 83 € en maternelle, ainsi qu'une somme de 1 500 € pour les frais de transport à la piscine de Neuville pour l'apprentissage de la natation et dont le nombre de cours a augmenté compte tenu de l'ouverture

précoce des locaux. Pour les sorties scolaires organisées au cours de l'année, il est voté 21 € par enfant.

5. Subvention spéciale Ukraine

Après une présentation des besoins répertoriés pour venir en aide à l'Ukraine, il s'avère qu'une subvention soit vivement souhaitée afin que la Protection Civile puisse acquérir le matériel dont ont besoin les populations. Produits d'hygiène et vivres sont acceptés, mais pas de vêtements.

6. Questions diverses

- Échanges européens : ils sont relancés avec trois programmes pour les Cisséens, une rencontre en Irlande au printemps pour 4 jeunes, un meeting en Espagne pour 4 jeunes et 4 adultes et une réunion en Suède pour 2 jeunes. Les inscriptions sont closes, car les Cisséens se sont décidés rapidement.

- Attributions du CCAS : compte tenu de l'incertitude de l'évolution de la Covid-19, il a été décidé de reconduire la distribution de paniers garnis aux aînés de plus de 75 ans.

- Environnement : sur le champ de foire à St Maur, le 29 mars sera organisée une journée de broyage grâce au prêt d'un broyeur par la CCHP. Une inscription est obligatoire en mairie pour fluidifier l'opération. Attention, des conditions de taille des végétaux sont à respecter. Les copeaux pourront être utilisés pour le paillage.

- Panneaux photovoltaïques : l'étude de charpente confirme la possibilité de doter la salle Michel Bouchet d'un tel équipement.

- Élections : les conseillers sont invités à choisir leurs plages de permanence pour le 10 et 24 avril, dates des élections présidentielles.

Séance du 31 mars

Cette séance du conseil consacrée aux budgets se déroule toujours en présence de Monsieur Patrac, trésorier municipal qui apporte sa vision financière de la gestion communale. Les différents documents ont été présentés et commentés par Bernard Ayrault adjoint aux finances.

1. Budget général

Après l'approbation des comptes de gestion, administratif et l'affectation des résultats, le conseil prend connaissance des différentes caractéristiques du budget de l'année passée : augmentation des produits de la fiscalité, des dotations et des recettes ce qui a permis d'assurer les frais de fonctionnement et d'investissement (travaux dans les bâtiments mairie, église, salle polyvalente, écoles, gymnase, puis travaux de voirie...).

La réalisation du budget 2022 a visé trois objectifs : maîtrise des frais de fonctionnement, du poids de la fiscalité et mise en place d'un programme d'investissement pour répondre aux exigences du territoire.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 134 800 €, en progression à cause de l'augmentation des prix de l'énergie, des denrées alimentaires, de la formation continue des agents, de leur avancement de grade et d'échelon, du régime indemnitaire et du dégel de point d'indice.

La section d'investissement s'élève à 2 580 965 € pour permettre la réalisation de travaux divers : éclairage public et du stade, acquisition foncière pour une piste de déplacement doux, aménagement du jardin de l'Europe, réfection de voirie, pose de panneaux photovoltaïques et achats de matériels... Ces dépenses seront financées par de l'autofinancement (840 000 €), de l'emprunt (400 000 €) et des subventions (79 600 €). Le conseil approuve ce budget à l'unanimité et décide de n'apporter aucune modification au montant des taxes qui donc restent inchangées : taxe foncière propriétés bâties (36 %) et taxe foncière propriétés non bâties (57,72 %).

2. Budget assainissement

Le conseil vote les comptes de gestion, administratif et l'affectation des résultats

2021. Il décide de reverser la somme de 80 000 € prise sur les excédents au profit du budget général, afin de rembourser les avances faites de 1985 à 2007 pour équilibrer le budget assainissement déficitaire.

3. Convention d'adhésion au service de paiement en ligne

La loi de finances impose une offre de paiement en ligne que la municipalité va mettre en place. Le règlement des factures de cantine et de garderie pourra se faire sous 15 jours soit en ligne, soit par prélèvement automatique en plus des règlements par carte bancaire, chèque et espèces. Passé ce délai, la trésorerie se chargera du recouvrement. Le conseil municipal valide ce mode de paiement et l'adhésion au dispositif PayFip fourni par la direction générale des finances.

4. Assainissement collectif

L'article 7 du règlement d'assainissement indique que « si un immeuble situé en contrebas du collecteur collectif qui le dessert est considéré comme raccordable, la mise en place du dispositif de relèvement individuel des eaux usées est à la charge du propriétaire ». Il n'y a pas lieu



d'instaurer une tarification préférentielle. Le conseil adopte la grille suivante :

- 1 400 € pour les maisons avec dispositif existant.
- 2 500 € pour le lotissement équipé d'un réseau d'assainissement.
- 2 900 € pour tous les autres cas.

5. Questions diverses

- Conseil Municipal Jeunes : les jeunes élus se sont réunis pour mettre en place un règlement de fonctionnement. Ils se retrouveront avec leurs animateurs au cours de quatre réunions déjà fixées.
- Élections : pour les présidentielles, les permanences sont établies, mais des

rectificatifs sont à prévoir. Pour les législatives du 12 et 19 juin, les conseillers sont invités à se positionner pour assurer le scrutin.

Pour assurer la sécurité des personnes tenant les bureaux de vote, le respect des règles sanitaires (gel, masques, écran...) sera de rigueur.

Séance du 28 avril

Le conseil municipal a revêtu un caractère spécial puisqu'il a accueilli les onze membres du conseil municipal des jeunes. Chaque élu s'est présenté et a reçu un diplôme accompagné d'une pochette contenant plusieurs documents utiles à leur nouvelle fonction.

1. Groupement de commandes

Le bureau communautaire a fixé l'objectif « 100 % de nageurs en 6^e ». Pour atteindre cet objectif, des créneaux supplémentaires sont attribués et nécessitent un transport supplémentaire à la piscine. Un groupement de commandes est proposé et à chaque commune de s'acquitter ensuite des factures correspondantes. Le conseil accepte cette proposition.

2. Publicité des actes de la collectivité

En attendant la refonte du site internet, le conseil accepte de conserver la publicité des actes par voie d'affichage, les communes de moins de 3 500 habitants n'étant pas soumises à l'obligation de publication sous forme électronique.

3. Dépenses fêtes et cérémonies

Pour faciliter le paiement des factures liées aux fêtes et cérémonies, il est nécessaire de décliner l'ensemble des postes concernés. Le conseil vote la liste présentée.

4. Attribution de subventions

Le conseil vote le versement des cotisations aux différents organismes auxquels la commune adhère. Pour les associations, la subvention est liée au dépôt d'un dossier (nombre d'adhérents, bilan financier, avoirs, récépissé de responsabilité civile). Le conseil décide de

revaloriser la participation de 6 à 7 € par adhérent.

Pour les associations qui ont un fond de roulement supérieur à un an et demi de fonctionnement, une somme forfaitaire de 100 € leur sera attribuée. Une valorisation de 200 € est octroyée à l'UPEC pour l'acquisition de petits matériels au profit de l'accueil périscolaire. Les associations d'intérêt communautaire subventionnées par la communauté de communes peuvent prétendre à une aide exceptionnelle en cas de portage d'un projet.

5. Demande spécifique de l'UPEC

Cette association a décidé d'organiser une fête de fin d'année à destination des deux écoles en raison de l'absence d'animations due au Covid et prévoit diverses animations. Le conseil décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 750 € pour venir en aide à la location de structures gonflables.

6. Admission en non-valeur

L'impossibilité de procéder au recouvrement d'un titre d'assainissement contraint le conseil à admettre en non-valeur la somme de 86,86 €.

7. Contrat de location d'un véhicule électrique

Le GIE France collectivités Invest propose à la commune la location d'un véhicule électrique pour une durée de 4 ans. Le loyer est financé par des emplacements publicitaires payés par des entreprises locales, charge à la commune de régler les frais d'assurance, d'entretien et de consommation d'énergie. Le conseil approuve les termes de ce contrat.

8. Edition d'un agenda de poche

La société Infocom Edition propose d'éditer annuellement 1 400 agendas à

destination de la population dont le financement est assuré par des encarts publicitaires. Le conseil ne donne pas suite à cette offre.

9. Tarifs de restauration scolaire

Compte-tenu de l'augmentation du prix des denrées alimentaires et de l'application de la loi Egalim qui impose d'inclure dans les menus des produits bio et locaux plus onéreux, le conseil décide de modifier les tarifs : 3,40 € (enfants), 6,30 € (adultes) et 4,90 € (adulte subventionné).

10. Personnel communal

Augmentation du temps de travail : afin de limiter le paiement d'heures supplémentaires, le conseil décide de compléter l'emploi du temps d'une ATSEM (33,25 à 35/35^e) qui assurera la fermeture de l'accueil périscolaire un soir afin de libérer un agent qui sera chargé du rangement de la salle de psychomotricité.

Emploi temporaire : compte tenu des congés des agents et pour compléter les effectifs durant l'été afin d'assurer les travaux d'entretien de voirie et bâtiments, le conseil décide de recourir à un emploi saisonnier du 1^{er} juin au 30 septembre.

11. Questions diverses

- Rapport sur l'assainissement : le rapport annuel 2020 présenté aux conseillers reste à leur disposition.

- Élections : les plannings de tenue des bureaux de vote pour les législatives du 12 et 19 juin sont mis en place. Il est rappelé l'application de la plus grande vigilance pour éviter tout recours ou annulation comme on peut le constater à la suite des élections présidentielles ; certaines communes ont en effet vu leur scrutin annulé.



Séance du 22 juin

1. Régime indemnitaire

Un régime indemnitaire a été instauré pour les fonctionnaires en remplacement des primes antérieures versées. Il comporte deux volets l'IFSE (Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise) et le CIA (Complément Indemnitaire Annuel). Le premier volet a été mis en place à Cissé le 22 juin 2017 et doit être réactualisé. Quant au second volet lié à l'engagement professionnel, il est à instaurer. Le Comité Technique a déjà validé les deux propositions présentées par la mairie. Après explications et échanges, le conseil vote à l'unanimité la révision de l'IFSE et la création du CIA.

2. Programme Erasmus

Quatre enseignantes de l'école maternelle se sont engagées dans une formation portant sur le numérique au service de l'enseignement des langues (anglais) qui a lieu en Irlande. Cette action est éligible au programme Erasmus. La commune destinataire d'une somme de 23 200 € doit régler les frais de voyage de la résidence administrative au lieu de stage,

les frais de restauration et les frais de formation. Le conseil vote la prise en charge de ces frais.

3. Questions diverses

Personnel : des mutations et des mises en retraite ont entraîné plusieurs recrutements :

- Un aide cuisinier à Puy pour le poste d'Armelle Daudin.
- Une ATSEM à Cissé pour le poste de Jeanine Maudet.
- Un agent d'entretien pour le poste de Pascal Amichaud.

Il restera à lancer un appel à candidature pour le poste de Caroline Renaud.

Le **nouveau DGS**, Corentin Mimaud, doit prendre son poste le 18 juillet.

Meeting européen : il a lieu à Bienvenida en Espagne du 14 au 18 juillet. 9 personnes de Cissé seront présentes dont 4 jeunes.

USC : l'association remercie le conseil pour les aides apportées dans le cadre l'organisation de leurs activités. Le 26 juin a lieu leur vide-grenier. Une demande a été formulée par le club de Neuville afin d'utiliser le terrain de Cissé le 8 août pour un match de l'équipe N3. Toutes les recettes de la buvette seraient au bénéfice de l'USC.

L'éclairage du stade va être refait à neuf.

Associations :

- Dates des assemblées générales : il est souhaité que ces dates soient communiquées à l'ensemble des conseillers.
- Le club informatique va être mis en veille suite à l'absence d'adhérents et la défection d'animateurs.

COMMISSIONS

COMMISSION VOIRIE

En début d'année, les services techniques ont rénové La Venelle située entre la route de Limbre et le Plan de la Maillerie. Les travaux ont consisté en un nettoyage des murs et la réalisation d'un béton lavé au sol. L'éclairage a été revu pour éviter toute zone d'ombre. Un passage piéton a été créé pour permettre de sécuriser la traversée de la route de Limbre qui, à cet endroit, est très étroite.

La commission voirie a validé pour 2022 les travaux suivants :

Réfection de la route de la Gannerie (de la mare jusqu'à la sortie du bourg en direction de Neuville) et du début de la rue de St Maur, suite à l'enfouissement des réseaux.

Réfection de la place des Demoiselles.

Réalisation d'un enrobé sur la rue Camille Nicault et agrandissement du parking de l'école de Puy Lonchard.

Ces travaux devraient démarrer en septembre, si tout se passe bien.

Par ailleurs, des travaux ont commencé route de Neuville début mai et se termineront en novembre. Il s'agit dans un premier temps de changer la canalisation d'eau potable, puis, dans un deuxième temps, d'enfouir les réseaux électriques et téléphoniques ainsi que l'éclairage public.

Pascal Gambon

Adjoint à la voirie

▾ Rue Camille Nicault

▸ Place des Demoiselles





- ▀ Route barrée de Neuville RD43
- ▴ Carrefour route de la Gannerie
- Venelle

COMMISSION BÂTIMENTS PATRIMOINE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux proposés par la commission réunie en octobre 2021 ont été validés et votés par le conseil municipal du 31 mars 2022.

Les travaux définis ci-dessous seront réalisés cette année.

École maternelle de Cissé

- Restauration des murs de l'ancien logement (une façade et deux pignons)

ainsi que la façade arrière d'une classe et le pignon du local rangement.

- Remplacement des menuiseries extérieures à l'étage de l'ancien logement.
- Nettoyage des murs et pignon de la salle de motricité ainsi que le démoussage des toitures.
- Remplacement du revêtement de sol classe n° 4.

Ancienne Poste

- Réfection de la charpente et couverture des bâtiments annexes ainsi que l'ancien WC.
- Restauration de l'intérieur de la cellule de l'ancienne prison.

Mairie

- Réfection des peintures intérieures du rez-de-chaussée (hall d'entrée, salle des



- ◀ Bâtiments École de Cissé - Pignon local de rangement menuiserie
- ▴² Bâtiments Ancienne Poste - Réfection charpente et couverture

commissions) et installation de stores dans la salle des commissions et salle de conseil.

- Remplacement des rideaux dans un bureau.
- Installation de mâts pour les drapeaux représentant les 27 pays de la Communauté européenne.

École élémentaire de Puy Lonchard

- Démoussage des toitures en tuiles de l'ensemble des bâtiments.
- Installation de stores dans la classe n°5
- Installation d'un bac dégraisseur pour les eaux usées de la cantine.

Salle Michel Bouchet

- Remplacement des deux aérothermes.
- Remplacement des rideaux.

Maison des Associations

- Remplacement du revêtement de sol de la salle couture.

Éclairage public

- Remplacement des lampes Sodium par des lampes LED dans les lotissements de La Coudre 1 et du Clos des Buis.
- Remplacement des projecteurs existants par des projecteurs à lampes LED sur le terrain d'entraînement du stade de foot avec la réfection des peintures des mâts supports.

Enfouissement

Enfouissement des réseaux route de Neuville, rue de Ribouard, rue des Douves : ils comprennent les lignes électriques à la charge de SRD, l'éclairage public et réseau télécom à la charge de la commune, le remplacement des conduites d'eau potable par Eaux de Vienne Siveer.

Dominique Garnier

Adjoint aux bâtiments, patrimoine et éclairage public



▶▶ Bâtiments École de Cissé -
Restauration murs ancien logement

▶³ Bâtiments prison



COMMISSION FINANCES - BUDGETS 2022

La commission finances réunie le 17 mars 2022 a préparé les différents budgets de la commune. Ceux-ci ont ensuite été présentés au conseil municipal du 31 mars et votés à l'unanimité.

Budget général de la commune

M. Patrac, trésorier de Neuville de Poitou, assistait à cette séance et a présenté un certain nombre de ratios concernant ce budget.

Résultats de l'année 2021

La section de fonctionnement présente un excédent de 645 986 € qui ajouté au report antérieur donne un excédent global de 1 351 527 €.

La section d'investissement est déficitaire de 626 526 €. Ce déficit sera couvert par une partie de l'excédent de fonctionnement.

Le solde soit 725 001 € sera reporté en fonctionnement 2022.

En investissement, les prévisions budgétaires 2021 étaient de 1 719 961 €.

Les dépenses réalisées s'élèvent à 1 286 151 €, la plus importante étant l'aménagement des rues de Masseuil, de la Croix, des Vieux Champs et du Plat d'Étain pour 403 590 €.

Les autres gros travaux furent l'église (46 140 €), l'éclairage public (51 962 €), divers matériels (75 421 €), les bâtiments scolaires (99 421 €), le gymnase (76 533 €), les voiries diverses (91 500 €), la mairie (41 662 €), l'ancienne poste (33 384 €), divers (122 027 €), et le remboursement des prêts (260 651 €).

Budget prévisionnel 2022

Compte tenu des excédents apparaissant au 31 décembre 2021, le conseil municipal décide de maintenir les impôts locaux au même taux qu'en 2021 soit 36 % pour la taxe sur le foncier bâti et 57,72 % sur le foncier non bâti.

Ce budget s'équilibre à 2 985 430 € en fonctionnement. Les dépenses de personnel représentent 41 % de ce budget. Les charges à caractère général ont été augmentées de 12 % compte tenu du bond des dépenses d'énergie.

En recettes, les dotations de l'État sont de 475 000 € soit 16 %, les impôts de 1 535 350 € soit 51,43 % et le produit des services de 247 400 € soit 8 %. Le solde est représenté par l'excédent 2021 reporté.

La section d'investissement s'élève à 2 580 965 €. Les projets les plus importants sont :

• travaux à la mairie	22 600 €
• éclairage public	38 000 €
• stade de foot	26 000 €
• divers matériels	50 000 €
• véhicule électrique	30 000 €
• restauration ancienne poste	92 000 €
• bâtiments scolaires	57 200 €
• jardin amitié européenne	410 000 €
• réseaux route de Neuville	100 000 €
• Voirie 2022	532 000 €
• piste piétonne	10 000 €
• divers	45 000 €

À ces travaux, il faut ajouter le remboursement des emprunts pour 252 000 € et la reprise du déficit 2021.

Ces dépenses seront financées par la vente du bâtiment de la Poste (120 000 €), le FCTVA (165 000 €), la taxe d'aménagement (51 600 €), un emprunt de 400 000 €, des subventions déjà accordées pour 79 600 € et l'autofinancement pour 1 466 000 €. À ces recettes devraient s'ajouter les subventions d'État qui ont été demandées en début d'année mais qui ne sont pas encore finalisées.

L'endettement s'élevait à 546 € par habitant au 31 décembre 2020. Il a encore diminué, car nous avons remboursé 260 000 € de prêts en 2021.

Service assainissement

Le résultat de fonctionnement est excédentaire de 52 099 € seulement.

Il aurait dû être plus important, car comme vous le savez, le service gestionnaire du réseau « Eaux de Vienne Siveer » a eu de gros problèmes informatiques et n'a pas été en mesure de facturer l'acompte prévu en octobre 2021. Seule la facture réelle émise au vu des relevés de mars 2021 a été

émise en décembre 2021 soit plus de 8 mois de retard.

Le résultat cumulé présente toutefois un excédent global au 31 décembre 2021 de 147 462 €.

La redevance facturée en 2021 s'élève à 87 787 € et la prime fixe à 28 773 €. Heureusement nous avons enregistré une PFAC de 152 750 € versée par le lotisseur de la Coudre 2 et du Clos des Lilas 2, ce qui ne sera plus le cas en 2022.

Les principales dépenses sont la rémunération du gestionnaire du réseau (68 000 €), le reversement à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (15 300 €), le remboursement des emprunts (93 000 €), le reversement au budget général (80 000 €) et l'autofinancement (60 000 €).

Le taux de la redevance 2022 est identique à celui de l'année précédente soit 1,22 € par m³ consommé et 58 € de prime fixe.

En investissement, les travaux de prolongation du réseau à l'Hic, la Gannerie, la Porcherie et la route de Lonchard se sont terminés en 2021 et les riverains ont pu se raccorder à compter de juillet. Le raccordement au réseau est obligatoire dans les deux ans suivant l'achèvement des travaux. Un poste de relèvement a par ailleurs été installé rue du Comte Joubert-Cissé.

Les travaux prévus à la lagune de Puy Lonchard n'ont pas pu être réalisés en 2021 suite à un problème de maîtrise d'œuvre et sont reportés ainsi que les travaux Grand-rue à Lonchard.

Budget panneaux photovoltaïques

Un projet d'installation de panneaux sur la toiture sud de la salle polyvalente Michel Bouchet est à l'étude. Les travaux estimés à 130 000 € ont été budgétisés et devraient voir le jour fin 2022. Ils seront financés par un emprunt réalisé à un taux très intéressant (0,46 %). La fourniture d'électricité permettra de rembourser les annuités.



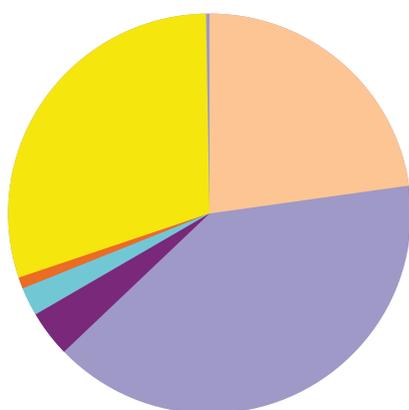
Budget zone commerciale Comte Joubert

Depuis plusieurs années le déficit de 79 558 € était reporté. En 2021, une parcelle de 540 m³ a été vendue à une ostéopathe ce qui ramène le déficit de ce budget à 49 634 €. Compte tenu de l'installation du city stade, il reste environ 2 860 m² de surface constructible.

Je vous rappelle que les documents budgétaires sont publics et consultables à la mairie de Cissé. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec l'adjoint pour tous renseignements complémentaires.

Bernard Ayrault
Adjoint aux finances

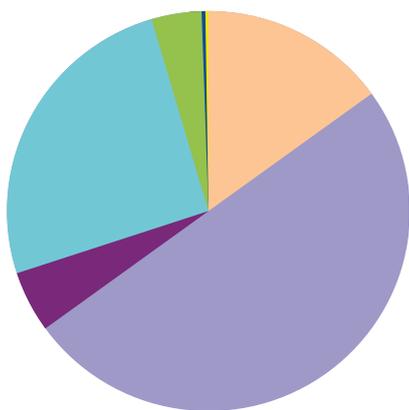
Répartition des dépenses de fonctionnement du budget principal previsionnel 2022



Achats et variations de stocks/Serv. Extérieurs	719 900	24,11%
Frais de personnel	1 246 200	41,74%
Autres charges de gestion	105 900	3,55%
Charges financières (intérêts des prêts)	40 500	1,36%
Impôts, taxes et versements	2 500	0,08%
Dépenses imprévues	0	0%
Autres dépenses	1 500	0,05%
Atténuation produits	18 000	0,60%
Financement des investissements	840 000	28,14%
Opérations d'ordre	10 930	0,37%

Total des dépenses : 2 985 430,00 €

Répartition des recettes de fonctionnement du budget principal previsionnel 2022

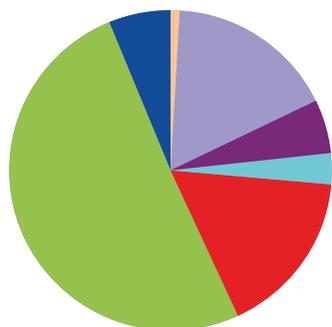


Dotations et subventions	475 000	15,91%
Impôts et taxes	1 535 350	51,43%
Produits des services et ventes	144 725	4,85%
Excédent antérieur reporté	725 001	24,28%
Produits de personnel	9 700	0,32%
Autres produits de gestion	93 000	3,12%
Autres produits	0	0%
Produits financiers	45	0%
Opérations d'ordre	2 609	0,09%

Total des recettes : 2 985 430,00 €



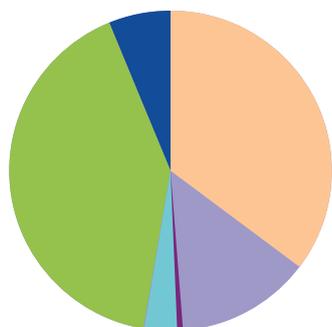
Répartition des dépenses de fonctionnement du budget assainissement



Entretien du réseau	8 000	2,15%
Rémunération Eaux de Vienne SIVEER	86 000	23,16%
Agence de l'Eau	12 000	3,23%
Intérêts des emprunts	15 500	4,17%
Reversement à la commune	80 000	21,55%
Financement des investissements	152 000	40,94%
Divers	17 763	4,78%

Total des dépenses : 371 263,00 €

Répartition des recettes de fonctionnement du budget assainissement



Redevance assainissement	120 000	32,32%
Prime fixe branchements	63 000	16,97%
Participation branchements neufs	2 000	0,54%
Redevance Agence de l'Eau	15 000	4,04%
Excédent 2021	147 463	39,72%
Amortissements des subventions	23 800	6,41%

Total des recettes : 371 263,00 €

LE POINT SUR

France Rénov'

France Rénov' est un nouveau service public de la rénovation énergétique. Ce service public est à votre disposition, pour faciliter votre réflexion, vous aider à construire votre programme de travaux et vous renseigner sur les aides financières mobilisables. Votre Espace Conseil France Rénov' (anciennement appelé Espace Conseil FAIRE) est présent pour vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet afin de vous aider à obtenir un logement plus confortable et plus économe.

Portés localement par l'association SOLIHA Vienne, des conseillers France Rénov' sont présents sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Poitou et vous accueillent lors de permanences sur rendez-vous. Ils vous permettront de bénéficier de conseils neutres, gratuits et indépendants.

Sur Cissé, en 2021, grâce à la prime Rénov', il y a eu 47 opérations de travaux pour un montant total de 341 281 € et 79 810 € d'aides attribuées.

Contactez gratuitement votre **Espace Conseil France Rénov'** au 05 49 61 61 91.



Conseiller numérique France services



Votre **Conseiller Numérique** est présent pour vous accompagner dans les Mairies de :

Chiré Montreuil : lundi de 9h00 à 17h00
vendredi de 13h30 à 17h00

Vouillé : lundi de 13h30 à 17h00

Frozes : mardi de 9h30 à 12h30

Quincay : mardi de 13h30 à 17h00

Ayron : mercredi de 9h00 à 12h30
13h30 à 17h00

Latillé : jeudi de 9h00 à 12h30

Benassay : jeudi de 13h30 à 17h00

Aventon : vendredi de 9h00 à 12h30



Prenez rendez-vous pour un accompagnement individuel ou sous forme d'ateliers collectifs **avec votre propre équipement...** (ordinateur portable, tablette, smartphone)

Le saviez-vous ?

Un Conseiller Numérique est disponible pour vous aider à prendre en main votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone portable. De façon concrète et personnalisée, il/elle vous présente les services et dispositifs disponibles en ligne, vous accompagne individuellement sur votre équipement : naviguer et rechercher sur internet, accéder à des services en ligne, envoyer, recevoir, gérer ses courriels et autres outils d'échanges de messages.

Concernant particulièrement la commune de Cissé, n'hésitez pas à contacter pour tout renseignement et rendez-vous :

Maryvonne VALLOIS au 07 88 23 54 57 ou bien par courriel :

maryvonne.vallois@conseiller-numerique.fr

Cette opération est soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Service.

<https://www.conseiller-numerique.gouv.fr/>

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques. Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes ces démarches au quotidien. Que ce soit pour des problèmes de formation, santé, d'état civil, d'impôt ou de logement, ils sont là pour vous permettre d'accéder facilement aux services publics.

N'hésitez pas à les rencontrer !

La Communauté de Communes du Haut Poitou a mis en place des permanences sur son territoire : le lundi à Boivre la Vallée, le mardi à Ayron, le mercredi à Mirebeau, le jeudi à Neuville de Poitou et le Vendredi à Vouzailles. Elles sont ouvertes le matin de 9h à 12h30 et l'après-midi de 13h30 à 15h.

Vous pouvez les contacter par téléphone : 05 49 51 93 07 – 06 75 90 82 03 – 06 75 90 81 31, ainsi que par courriel : franceservices@cc-hautpoitou.fr.

Les services techniques

Les services techniques assurent des missions diverses qui contribuent à l'année à la qualité de vie dans la commune.

Les espaces verts

Les activités liées aux espaces verts sont variées et différentes en fonction de l'année : élagage et taille (arbres en hiver,

et arbustes et haies à partir de mi-mai), fleurissement, tonte, entretien, plantation d'arbres et arbustes...

Les employés communaux ont réagi à l'interdiction d'employer des pesticides pour le désherbage, en trouvant des solutions afin d'embellir la commune : vivaces dans les massifs, rotation de

bulbes, grainage au pied des murs, utilisation de copeaux... Les fleurs annuelles telles que bégonias, pétunias, géranium, dahlia... sont plantées en juin, et les fleurs bisannuelles (giroflées, pensées, pavots d'Islande...) en novembre.



La voirie

Les tâches principales sont les suivantes : entretien des routes communales et de leurs abords, signalisation verticale et horizontale, nettoyage des fossés et accotements, désencombrement des voiries, propreté, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales...

Les bâtiments

Là encore, la polyvalence du service technique (et donc des agents) est grande. Il s'agit d'assurer l'entretien et les réparations des bâtiments communaux et par conséquent de maîtriser des activités telles que l'électricité, la plomberie, le chauffage, la maçonnerie, la peinture. Ils interviennent aussi sur des opérations d'aménagement d'espaces intérieurs en fonction des besoins de la commune.

C'est aussi l'aménagement de mobiliers urbains (bancs, tables...), la rénovation des puits (le dernier étant celui de la rue de la Croix) et l'entretien de portails et grillage de la commune.

La mécanique

Garder cette compétence au sein du service technique de Cissé permet non seulement un gain financier, mais également une grande réactivité suite aux pannes des différents outils et machines de la commune. En entretien de prévention ou en urgence, il s'agit de régler, d'affûter, de souder... pour permettre aux agents de reprendre en toute sécurité leur travail.

Pour être complet, il faut également noter une activité spécifique du responsable des services techniques, Eric Blandineau, qui a une délégation d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Il est, à la demande du maire, agréé par le procureur de la République et assermenté par le juge d'instance. Il assure pour l'essentiel des missions de constatation et de verbalisation d'infractions au Code de la route, au Code des transports, au Code de



l'environnement ou encore au Code des assurances. En particulier, Monsieur Blandineau joue un rôle de prévention aux abords des écoles, mais peut également intervenir en cas de stationnement illicite sur un trottoir.

Pascal Gambon
Adjoint à la voirie

Téléthon 2022

85 933 166 €, c'est le montant de la collecte nationale pour le TELETHON 2021.

Concernant la coordination de la Vienne, la collecte totale s'élève à 483 200 € dont 165 900 € issus des animations faites sur le terrain. Le reste de la collecte est constitué par les dons sur internet ou réalisés en téléphonant au 3637.

Concernant la collecte pour Cissé, les animations ont permis de collecter 4 185 €. À ce jour, nous n'avons pas encore connaissance du montant des dons faits par les Cisséens au téléphone ou sur internet. Bravo à tous pour votre mobilisation !

Ambiance assurée, grâce à l'équipe de bénévoles



Nous vous donnons rendez-vous pour le week-end du **2, 3 et 4 décembre** prochain.

Le programme des animations n'est pas encore complètement défini, mais la salle Michel Bouchet est déjà réservée le samedi soir pour une soirée spéciale Francis CABREL. Avis aux amateurs de musique...

Nous serons également présents au videgrenier organisé par le FEPS en septembre pour notre traditionnelle foire aux livres et pour y vendre nos excellentes confitures... On compte sur vous !

Maité Normandin
et Pascal Gambon
Organisateurs du Téléthon

Horaires de la déchèterie de Braille-Oueille



Les horaires des déchèteries de la Communauté de communes du Haut-Poitou s'harmonisent et s'organisent en horaires d'été et d'hiver. Concernant la déchèterie de Braille Oueille les horaires sont les suivants.

Horaires d'été



LUN 13h30 - 18h
MAR 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
MER 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
JEU Fermé
VEN 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
SAM 8h30 - 12h / 13h30 - 18h

Horaires d'hiver



LUN 13h30 - 17h
MAR 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
MER 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
JEU Fermé
VEN 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
SAM 8h30 - 12h / 13h30 - 17h



Au moyen de votre carte d'accès, vous pouvez déposer : enfouissement, gravats, déchets verts, cartons, déchets électriques et électroniques, piles et accumulateurs, bois, lampes à économie d'énergie et néons, textiles, cartouches d'encre, huiles de vidange, huiles de friture, déchets dangereux des ménages, batteries, métaux, pneumatiques.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au site internet :

<https://cc-hautpoitou.fr/services-aux-habitants/dechets-menagers/dechetteries/>

Indélicatesse et irrespect de l'environnement

Se promener dans notre village pour découvrir l'architecture de ses bâtiments, sillonner les chemins ruraux pour profiter d'une vue générale sur notre plaine ondulée, apprécier le renouveau de la végétation avec la variété des couleurs, le vert des céréales, le jaune du colza et du tournesol, le bleu du lin, admirer les arabesques des hirondelles et martinets de retour après un si long trajet de migration, autant de plaisirs simples à portée de vue.

Mais c'est sans compter sur l'incivilité de citoyens négligents et peu enclins au respect de la nature. Déposer des cartons entiers de vieux vêtements et chaussures au pied des bornes à textiles, répandre des tuiles cassées dans les chemins ruraux, jeter les canettes de bière dans les rues ne semblent pas poser de problème à ces gens indélicats ! Et c'est pourtant ce qu'on vient de rencontrer ces jours derniers à côté du city-stade de Cissé et dans un chemin rural



contournant Lonchard. La déchèterie de Braille Oueille est ouverte pourtant toute la semaine pour récupérer ces déchets, mais c'est encore trop compliqué pour eux !

Et je ne parle pas des vols de fleurs dans le cimetière ! Est-ce normal ce manque de respect envers les défunts mais aussi envers les familles qui viennent se recueillir sur les tombes ?

Quel exemple à donner aux enfants si les adultes n'ont aucune considération pour leur environnement et pour les habitants qui y résident. Enfin quoi ! un peu de bon sens, de courtoisie et de politesse ! Est-ce trop demander ?

Annette Savin

Maire





- ▲ Présentation de l'entreprise et de son histoire dans et avec la commune
- ▲ La visite commence : que se cache-t-il derrière ces containers et ces palettes ?
- ▲ Être agronome et semencier aujourd'hui et les enjeux de demain.
- ▲ De retour au Jardin de l'Europe devant le célèbre amandier.



Une journée de l'Europe sous le soleil

Cette année, l'association des « Amis de l'Europe » a voulu marquer cette journée en visitant une entreprise tournée vers l'Europe, et c'est tout naturellement qu'elle a choisi « Cérience », entreprise basée dans la zone économique de Cissé et plus connue sous l'ancien nom de « Jouffray-Drillaud » ! La visite guidée de notre ami Thierry Rothé, directeur de production de Cérience, fut très appréciée par tous les participants : tout le monde connaissait l'entreprise, mais peu l'avait déjà visitée !

En fin d'après-midi, nous nous sommes retrouvés au pied de l'amandier planté en 2007 à l'occasion de notre 1^{re} célébration de la journée de l'Europe, amandier devenu depuis le symbole de cette journée. Fortes pensées pour l'Ukraine, petit rappel d'histoire avec Charlemagne, considéré pour beaucoup comme le « Père de l'Europe », rencontres européennes en 2022 pour jeunes et adultes (4 jeunes en Irlande en avril, 4 jeunes et 4 adultes en Espagne pour le mois de juillet et 2 jeunes en Suède en août), apéritif portugais, furent les temps forts de cette commémoration et c'est par un pique-nique que s'est terminée cette belle journée tournée vers la fraternité et la convivialité.

Bel été à tous avec toutes nos amitiés européennes.

Martine Garnier

Présidente de l'association
« Les Amis de l'Europe »



8 femmes sur les planches

La troupe de théâtre du FEPS de Cissé était impatiente de remonter sur scène et leur travail a été récompensé.

Au programme de ces deux représentations, la pièce « 8 femmes » de Robert Thomas.

Ces deux représentations ont eu lieu à la salle Michel Bouchet, le samedi 19 et le dimanche 20 mars.

Les actrices ont offert des prestations de qualité.

Véronique Rames

Adjointe en charge des affaires
sociales et culturelles



▲ La troupe de théâtre de FEPS de Cissé à nouveau sur les planches.

Foyer d'Éducation Populaire & Sportive Cissé



Le FEPS (Foyer d'Éducation Populaire & Sportive de Cissé) créé depuis 1968 comprend dix sections vous permettant d'accéder à différentes activités telle que la Musique, le Théâtre, la Dentelle aux fuseaux, Aiguilles & dés à coudre, Art Floral, Art Plastique, Loisirs Créatifs, Course à pied, Fitness Team et Gym Douce. Ces sections sont représentées par des bénévoles qui ont à cœur de vous faire bénéficier de loisirs à prix intéressants.

En vous inscrivant à ces activités, vous participez ainsi à la vie associative de votre commune.

Depuis cette épidémie qui nous touche, les adhérents sont moins nombreux mais les charges restent les mêmes. C'est pourquoi le FEPS organise depuis 15 ans son vide-grenier annuel, cette année le 11 septembre, qui grâce à ses bénéfices permet de maintenir les cotisations à un niveau le plus bas possible.

Nous comptons sur votre soutien par votre présence.

Annick Diot

Présidente FEPS

Le Club informatique de Cissé en mode pause

L'année 2022 est une année décisive pour le club. Le nombre d'adhérents diminuant d'année en année, il ne nous est plus possible d'assurer le financement des différentes dépenses du club. Je propose l'arrêt des activités du club le 1^{er} juillet 2022.

Dans un premier temps, le club ne sera pas dissous mais mis en sommeil, ce qui facilitera la reprise du club par un éventuel postulant.

► La salle, les équipements et les services proposés ont pourtant bien évolué au fil de nombreuses années.



Allin Tiré

Président du club informatique

Le gala de danse enfin de retour !

Après deux années compliquées dues à la pandémie, le gala de danse de l'association Et, Vie ! Danse... a pu se dérouler le samedi 14 mai à la salle polyvalente Michel Bouchet de Cissé sous la houlette de Véronique Bodin, professeure diplômée, pour le plus grand plaisir des danseurs et du public.

Les danseuses et danseur nous ont ravies avec des chorégraphies sur le thème de l'école, spectacle terminé par un final regroupant tous les danseurs sur la scène.

L'association remercie particulièrement les bénévoles qui, telles des fourmis invisibles, se sont occupés des décors, des costumes et de l'habillage des danseurs.

La rentrée est déjà en train de se préparer : enfants de 5/6 ans jusqu'aux adultes, nous vous attendons pour des cours de classique et de modern-jazz. La phase d'inscription aura lieu mercredi 7 septembre de 15h00 à 18h30 pour une reprise des cours mercredi 14 et jeudi 15 septembre.



Gaëlle Hamelin

Présidente de l'association

Contact Et, Vie ! Danse...
05 49 62 51 95 / 06 86 40 75 26
danse.cisse@gmail.com

Mutation au secrétariat de la mairie de Cissé - départ de Stéphane Poussade



Une page se tourne au secrétariat de la mairie de Cissé : Stéphane Poussade, attaché territorial en poste depuis 12 ans, a décidé de donner une autre orientation à sa carrière.

Fort d'une solide formation de juriste avec un DEA de droit public, Stéphane a débuté ses fonctions dans une grande collectivité de l'Ile-de-France avant de rejoindre le service de l'état civil d'une autre grande ville en Bretagne. Après avoir œuvré dans des services thématiques très spécialisés, il a souhaité intégrer une commune périurbaine afin de découvrir de nombreux champs d'activités.

Tour à tour conseiller des élus, responsable des marchés publics, de la rédaction des notes de synthèse de l'assemblée délibérante, des délibérations, en charge de la gestion du personnel et de leur carrière, il a pu découvrir l'ampleur et la variété de la tâche.



Ayant fait le tour de tous ces secteurs, il a désiré changer de cap et intégrer le service général du Pôle Ressources de la région Nouvelle-Aquitaine qu'il va rejoindre début juin.

Le maire et les conseillers ont pu apprécier son niveau d'expertise, la précision de ses conseils et son souci du travail bien fait en faisant souvent abstraction du temps consacré à sa fonction. Bienveillant et à l'écoute des agents, il a su conseiller et faciliter leur évolution de carrière tout en gérant en parallèle des situations difficiles comme la crise du Covid. Et dans un esprit de continuité, il a participé aux entretiens de recrutement de son successeur qui devrait prendre ses fonctions courant juillet.

Il a réuni ses collègues autour d'un pot et a reçu de nombreux présents.

À l'issue du dernier conseil municipal, il a été chaleureusement félicité et remercié par les conseillers et le maire Annette Savin chargée de lui offrir une bourriche de produits locaux accompagnée de cartes cadeaux. Toute l'assistance lui souhaite pleine réussite dans sa nouvelle mission.

Commémoration du 8 mai 2022

Cette année, la commémoration du 8 mai s'est déroulée sous un soleil radieux. La sonnerie des cloches nous a rappelé que ce sont elles qui ont alerté la population des villages et la mobilisation des hommes lors de la première guerre mondiale. Nombreux étaient les Cisséens à participer à cette manifestation.

Pour la première fois, les élus du conseil municipal jeunes étaient au côté du Maire et des conseillers municipaux pour assister à cette cérémonie hautement symbolique : « le devoir de mémoire et la reconnaissance de la France à leurs morts ». Après le dépôt d'une gerbe, plusieurs élèves avec les directeurs des deux écoles ont participé à la lecture des messages et l'implantation de petits drapeaux français dans une jardinière à l'appel de chaque Cisséen mort pour la patrie au cours des dernières guerres.

Une minute de silence suivi de la Marseillaise ont clôturé la cérémonie au monument aux Morts.

Au cours de la réception organisée traditionnellement par la municipalité, Madame le Maire a eu l'honneur de remettre la médaille de l'Union Fédérale à Monsieur Michel Pernin pour services rendus. Le cocktail qui a suivi a permis aux participants d'échanger et de renouer le lien social distendu depuis la longue période de restriction.



La solidarité des agents municipaux

L'évolution de la pandémie a obligé la population à s'organiser et respecter certaines règles : périodes de confinement, couvre-feu, application des gestes barrières, télétravail, mise en place de divers protocoles sanitaires dans les entreprises, les écoles...

Ce sont autant de contraintes que nos agents des services administratifs, scolaires et techniques ont respecté scrupuleusement avec en plus la contrainte de changement d'horaires, de remplacement de collègues en arrêt et la mise à disposition de plage de garde d'enfants de soignants en périodes confinées.

Tous ont perçu l'importance du service public pour permettre aux Cisséens de travailler dans la continuité. Et tout cela sans rechigner, au pied levé et faisant parfois abstraction de leurs contraintes personnelles.



À Cissé, les équipes ont toujours su faire preuve de solidarité et d'entraide, que ce soit en période normale ou en période de crise. Aussi, la municipalité a-t-elle décidé de réunir les agents pour les féliciter, les remercier, et leur remettre un petit présent en témoignage de reconnaissance de leur engagement et leur action collégiale.

Annette Savin
Maire de Cissé



La retraite a sonné pour plusieurs agents

2022 a été l'année des changements à Cissé. Après la mutation du directeur général des services vers les services de la région Nouvelle-Aquitaine, c'est au tour de plusieurs agents de faire valoir leur droit à la retraite. Madame le maire, les adjoints et les conseillers ont accueilli en mairie quatre agents pour les remercier du travail accompli et les féliciter pour leur sens aigu du service public.

Armelle Daudin a vu sa carrière évoluer au cours du temps puisqu'elle est passée d'agent contractuel en charge du ménage à un poste d'agent technique affecté à la cantine et au périscolaire, fonction qu'elle a assurée avec beaucoup d'énergie et de dévouement auprès des élèves de l'école de Puy-Lonchard.

C'est aussi le cas de **Jeanine Maudet** qui, reçue au concours d'ATSEM, a vite intégré l'école de Cissé dans une classe de maternelle. Consciente des difficultés rencontrées au cours de sa carrière, elle a effectué de nombreux stages lui permettant de répondre aux exigences de sa fonction auprès des enfants et à disposition des enseignants.

Anne-Marie Pied a été recrutée en tant qu'agent technique au service des écoles où elle a effectué différentes fonctions en assurant l'entretien des locaux, l'accompagnement au transport scolaire, la surveillance des activités de la pause méridienne étant toujours à l'écoute des enfants.

Pascal Amichaud arrivé plus tardivement à Cissé a été affecté à l'école de Puy-Lonchard au service de la cantine et du ménage.



Pour clore cette manifestation, les élus ont souhaité une heureuse retraite aux agents à qui il a été remis quelques présents et ont invité tous les participants à partager le verre de l'amitié accompagné de divers toasts.

Isabelle Ingremeau

Adjointe en charge des fêtes, manifestations

Chantiers Jeunes

Après un essai transformé en 2021, les chantiers jeunes reprennent en 2022. Un premier chantier de peinture (mur de frappe du foot, bancs de l'école de Cissé) a eu lieu dans la semaine du 19 au 22 avril 2022, avec 8 jeunes dont 4 de Cissé. L'encadrement est assuré par les animateurs du local des Z'ados de Neuville et le personnel du service technique de la commune qui apporte ses connaissances et ses pratiques professionnelles. L'utilisation du petit outillage électroportatif a été fortement appréciée, mais les perches à peinture ont entraîné quelques petites batailles de Sioux. La semaine s'est terminée autour du verre de l'amitié, et les jeunes profiteront de leurs rétributions pour participer au financement d'une activité ou d'une sortie organisée par le local des Z'ados.

Le prochain chantier aura lieu la semaine du 24 au 28 octobre avec une alternance d'opération de désherbage et de petits travaux.

Merci aux encadrants et aux jeunes d'œuvrer pour l'embellissement de la commune.

Maité Normandin

Adjointe en charges des affaires scolaires





Séniers et paniers garnis

Chaque année au printemps a lieu le traditionnel repas des séniers suivi d'une manifestation culturelle, moment de convivialité attendu par tous. Mais cette année encore, il n'a pas eu lieu et la distribution de paniers garnis a été privilégiée par les membres du CCAS. Ce fut certainement la meilleure solution car après les vacances d'hiver et les nombreux déplacements des Français, on a assisté à une reprise de la progression de la Covid-19 et la réunion prolongée en salle des séniers aurait pu contribuer à une contamination indésirable. C'était une bonne approche de la situation.

Aussi, en réunion plénière, Véronique Rames a proposé de confectionner des colis avec des produits régionaux : terrine, cuisses de canard confites, lentilles, garniture forestière, confiture et galettes, le tout accompagné d'une bouteille de vin. Cette option a été agréée unanimement.

Une invitation avait été adressée à tous les séniers de plus de 75 ans avec la nécessité de renvoyer le coupon-réponse afin de faire les commandes. S'en est suivie une

réunion pour mettre en forme les colis et les répartir selon les catégories.

C'est une chance, car cette année, sous un beau soleil de printemps, chaque invité a pu récupérer son cadeau et discuter avec les personnes volontaires pour cette permanence. Et pour les quelques personnes ayant des difficultés à se déplacer, une distribution a été effectuée. Quant aux Cisséens en résidence dans une structure spécialisée, des chocolats et des gâteaux leur ont été offerts.

À l'issue de cette journée, plusieurs couples contents de se retrouver se sont réunis pour déguster ensemble les spécialités distribuées contribuant ainsi à entretenir le lien social qui s'est distendu depuis tant de mois.

Merci à tous les membres du CCAS pour leur participation à cette opération et souhaitons que 2023 permette le retour à une manifestation festive et conviviale à la salle des fêtes.



Annette Savin

Maire de Cissé



Le conseil municipal et les jeunes élus

Le conseil municipal d'avril a revêtu un caractère un peu spécial car il a de nouveau été décentralisé à la salle Michel Bouchet, non pas à cause de la Covid-19, mais pour accueillir le Conseil Municipal des Jeunes. Accompagnés de leurs parents, ces onze élus, pour lesquels la parité a été respectée, se sont présentés devant leurs aînés.

Après un discours d'accueil prononcé par Madame le Maire, chaque jeune élu a décliné son identité avant de recevoir un diplôme. Puis Madame Normandin, adjointe responsable de ce groupe, a remis à chacun un ensemble de documents utiles pour leur nouvelle fonction. Les membres du Conseil de Cissé se sont soumis aussi à une présentation de leur fonction respective.

Maintenant, le conseil des jeunes est invité à se mettre au travail sous la responsabilité de deux animateurs (Valou un agent communal et un délégué de la ligue de l'Enseignement) dont le rôle est de les aider sans interférer sur leur décision. À leur tour de comprendre comment on instruit un dossier, de se confronter aux difficultés de réalisation d'un projet sans oublier la faisabilité financière et la durée d'exécution. Mais il n'y a pas souci à se faire car les idées vont surgir et les options seront présentées au conseil municipal. C'est un bon apprentissage de vie civique et de la participation à l'animation d'une commune.

Annette Savin

Maire de Cissé



- ▲ Séances de travail du CMJ avec leurs animateurs.
- ▲ La température du CMJ, plutôt haute perchée !
- ▶ Un espace d'expressions où chacun-e peut défendre ses idées...





Pour nous, être élu·e·s c'est quoi ?



- ▲ Les jeunes du CMJ innovent pour conduire leur projet ensemble.
- ▲ Les jeunes élu·e·s plutôt inspirés pour créer des liens.
- ▶ Le Conseil Municipal des Jeunes de Cissé invité à la salle Michel Bouchet.



État civil



NAISSANCES

LACROIX Valentine
née le 13 novembre 2021

XANTHEAS Maddy
née le 4 janvier 2022

BALLIN Nina
née le 15 janvier 2022

DIEULANGARD Séraphin
né le 5 février 2022

DESCHAMPS Margaux
née le 3 mai 2022

SERAUDIE Maël
né le 29 mai 2022



PACS

DUMAREAU Johan & BUCH Cindy
conclu le 27 décembre 2021

PLAUD Maxime & DURAND Mégane
conclu le 3 janvier 2022

BARON Jennyfer & LANGLOIS Charlie
conclu le 24 janvier 2022

REDON Julien & VANEXEM Amélie
conclu le 8 février 2022

GROLIER Adrien & JULIEN Elisa
conclu le 4 mars 2022

FOUQUERAY Matthieu & MA TOUG Solenne
conclu le 10 mars 2022

MÉRIAUX Alizé & HILAIRET Maxence
conclu le 20 mai 2022

VINATIER Pauline & CLÉRISSI Franck
conclu le 3 juin 2022



MARIAGES

ROY David & DUFOUR Mylène
célébré le 9 avril 2022

HERBERT Gaetan & PAPET Camille
célébré le 23 avril 2022

MOINE Lucas & MARY Audrey
célébré le 21 mai 2022

BERNARD Philippe & FRAUDEAU Patricia
célébré le 28 mai 2022

CLARK Félix & REDON Charlyne
célébré le 25 juin 2022

GILBERT Tony & GENNARO Nelly
célébré le 25 juin 2022

POEY Florian & CHAMPALOU Johana
célébré le 2 juillet 2022

FERLAT Damien & BALDACCHINO Elise
célébré le 16 juillet 2022



DÉCÈS

ELIAS née MILLET Agnès
décédée à Poitiers le 26 février 2021

BONNET née ALLAIN Madeleine
décédée à Poitiers le 28 janvier 2022

DISSAIS née DUVEAU Giselle
décédée à Cissé le 30 janvier 2022

PINEAU née DESCHAMPS Yvette
décédée à Neuville-de-Poitou le 31 janvier 2022

GROSBOIS née PERTUISOT Christelle
décédée à Poitiers le 17 mars 2022

DIDIER Jean
décédé à Poitiers le 24 mars 2022

THUEZ Martine
décédée à Poitiers le 16 mai 2022

DELAFONT Didier
décédé à Poitiers le 21 mai 2022

TACHE née BRU Jeannine
décédée à Châtelleraut le 1er juin 2022

VERGNAULT Bernard
décédé à Cissé le 3 juin 2022

BACHELIER Jean-Michel
décédé à Poitiers le 22 juin 2022

JULIEN Franck
décédé à Bonnétable le 25 juin 2022

BARRIQUAULT Roger
décédé à Poitiers le 2 juillet 2022

THÉVENET Gilles
décédé à Cissé le 17 juillet 2022

BEAUJARD née MARANDON Mauricette
décédée à Cissé le 22 juillet 2022

INFORMATIONS PRATIQUES



Assistante Sociale

Mme Nathalie FAYE reçoit sur rendez-vous au Centre Social de Neuville-de-Poitou.

Contact pour RDV à Neuville :
Maison Départementale de la Solidarité de Jaunay-Marigny

Téléphone : 05.49.00.43.49



Santé

Cabinet médical

71 bis, route de Poitiers
Téléphone : 05.33.10.01.05

Cabinet infirmier

6 rue du Comte Joubert-Cissé
Téléphone : 05.49.60.41.94

Cabinet d'orthophonie

18 route de la Gannerie
Téléphone : 07.89.01.56.03
Courriel : orthocisse86@gmail.com



Culte

Messe le dimanche matin à 11h00 ou le samedi soir, en fonction des calendriers établis.

Contact : la cure, 12 rue de la Poste à Neuville-de-Poitou.

Téléphone : 05.49.51.22.44



Ordures ménagères

La collecte a lieu le **mercredi** sur l'ensemble de la commune.

Sortir les containers prévus à cet effet la veille et les reprendre le mercredi après le ramassage.



Déchetterie de Braille Oueille

Ouverture les lundis de 13h30 à 18h00 (17h00 en hiver), ainsi que les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (17h00 en hiver). Fermée le jeudi.

Téléphone : 05.49.51.11.16

Fax : 05.49.51.17.09

Dépôt de gravats gratuit jusqu'à 3 m³ pour les particuliers (la carte d'accès est obligatoire).



Collecte sélective

Sur l'ensemble de la commune, ramassage **tous les mercredis semaine paire**, selon le document envoyé par la communauté de communes.

Sortir les sacs prévus à cet effet la veille. Ces sacs sont disponibles en Mairie, où vous pouvez venir les retirer aux jours et heures d'ouverture.



Verres, papiers / journaux et tissus

Des bornes de récupération sont disponibles sur l'ensemble de la commune :



Tissu



Verre



Papier

Cissé

- place de l'Eglise  
- rue de la Croix  
- venelle des Maures   
- rue des Érables  
- salle Polyvalente  
- rue de Saint-Maur  
- croix de Mission   
- rue du Châtelet  

Puy-Lonchard

- route de Limbre  

Lonchard

- place de l'abri bus  

Cour d'Hénon

- parking covoiturage  

NB : Veuillez ne pas laisser au pied des colonnes les sacs plastiques ou les cartons qui vous ont servi à transporter les bouteilles.



Covoiturage

Deux parkings de covoiturage sont mis à disposition dans la commune.

- rue du Comte Joubert

- la Cour d'Hénon



Salles du site de Saint Maur

- Salle Michel Bouchet : 05.49.54.40.03
(salle Polyvalente)

- Gymnase : 05.49.51.09.03

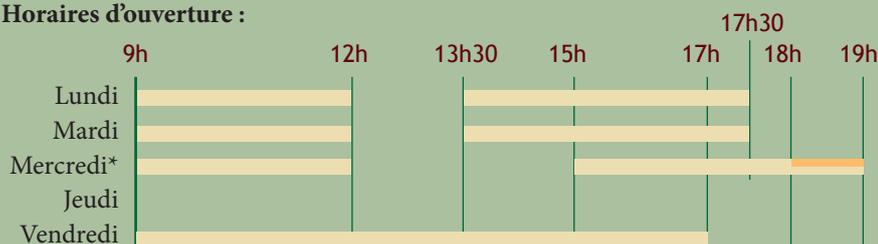
Communauté de communes du Haut-Poitou

Accueil : 05.49.51.93.07



Mairie

Horaires d'ouverture :



* Pendant les vacances scolaires, fermeture à 18h le mercredi.

Secrétariat :

M. Corentin MIMAUD,
Directeur des Services
Mme Marion CHAMPEAU,
Adjoint administratif - Accueil
Mme Sandrine POLIN,
Adjoint administratif - Accueil
Mme Karine GERMAIN,
Adjoint administratif - Accueil
Mme Murielle MERLET,
Rédacteur - Comptable
Mme Sandrine BERGEON,
Assistante comptable

Coordonnées :

Mairie de Cissé
2, rue du Plat d'Étain
86170 CISSÉ

Téléphone : 05.49.54.40.26
Fax : 05.16.44.04.55
Courriel : mairie@cisse.fr
Site Internet : www.cisse.fr
Facebook : @mairiecisse



La Poste

Depuis le 1^{er} mars 2022, les services de la Poste sont assurés par Proxi, rue du Plat d'Étain.



Bibliothèque

Resp. : Mme Josette SAPIN

Permanences :

Mercredi de 16h00 à 19h00
Vendredi de 15h15 à 19h00



Facturation périscolaire

Le paiement s'effectue :

- Par prélèvement automatique ;
- Sous 15 jours à la Mairie ou en ligne sur le site de la Mairie ;
- Au Trésor Public passé ce délai.

École maternelle de Cissé, Les P'tits Loups

Adresse : 14 route de Poitiers

Téléphone : 05.49.54.41.14

Directrice : Mme Emmanuelle METROT-GOUBARD

Horaires scolaires :

Lundi et mardi : 8h50 à 12h00 et 13h35 à 15h45

Mercredi : 8h50 à 11h50

Jeudi : 8h50 à 12h00 et 13h30 à 15h45

Vendredi : 8h50 à 12h00 et 13h30 à 15h15



Garderie périscolaire

La garderie périscolaire se tient aux deux écoles :

- Le matin du lundi au vendredi de 7h30 à l'entrée des classes ;
- Le soir jusqu'à 19h00 et le mercredi de 12h00 à 12h30.

École élémentaire de Puy-Lonchard

Adresse : 2 Grand' Rue Téléphone : 05.49.54.46.87

Directeur : M. Patrice FOUQUET

Horaires scolaires :

Lundi, mardi et jeudi : 8h40 à 11h50 et 13h45 à 16h00

Mercredi : 8h40 à 12h00

Vendredi : 8h40 à 11h50 et 13h45 à 15h00

Multiaccueil La Cabane à René

Adresse : 6 Venelle des Maures

Téléphone : 09.61.45.85.40

Courriel : lacabanearene@orange.fr

<https://cisse.fr>

<https://facebook.com/mairiecisse>

